

« Grandir avec les écrans, de 12 à 24 mois » : Action Innocence va à la rencontre des familles romandes pour comprendre comment elles gèrent les écrans au quotidien

Genève, le 10 septembre 2024 – **Aujourd’hui, les écrans sont omniprésents et ils font partie du quotidien des familles. Les enfants sont inévitablement attiré·e·s par les écrans et veulent les utiliser, tout comme leurs parents. Cependant, leur usage doit être adapté pour ne pas interférer avec leur développement : c’est notamment le cas des 12-24 mois qui ont besoin de bouger, d’explorer leur environnement et d’interagir avec leur entourage. Mais comment les familles de Suisse romande s’y prennent-elles ?**

Cinq d’entre elles ont accepté d’être filmées et apparaissent dans « Grandir avec les écrans, de 12 à 24 mois » réalisé par Action Innocence. Ce documentaire de treize minutes (dans sa version longue) constitue une immersion au plus près de la vie familiale. Il donne également la parole à cinq expert·e·s de la petite enfance qui apportent leur éclairage sur les images filmées.

Découvrir les vidéos sur <https://www.actioninnocence.org/publication/grandir-avec-les-ecrans-12-24-mois/>

« Nous cherchions à aller au plus près du quotidien des familles et à connaître leur manière de gérer l’usage des écrans avec les tout-petits. Aussi, nous sommes très reconnaissants envers les familles qui ont accepté d’être filmées – l’exercice n’a rien de facile et elles auraient pu se sentir jugées. Bien au contraire, en visionnant et en analysant les images, les expert·e·s ont valorisé les bonnes pratiques et mis l’accent sur les besoins des enfants », précise Tiziana Bellucci, directrice générale d’Action Innocence.

Étudier l’impact des écrans sur le développement des plus jeunes

Ce documentaire donne suite au film « Grandir avec les écrans » réalisé en 2022 pour les parents d’enfants de 0 à 12 mois. Il émane d’un *think tank* créé par Action Innocence en 2019 réunissant des expert·e·s romand·e·s des mondes académique, médical et social dans le but de réfléchir à l’impact des écrans chez les tout-petits et de mettre en place des outils de prévention.

12-24 mois : une période clé dans le développement de l’enfant

La télévision, l’ordinateur, le smartphone ou encore les tablettes font partie du quotidien des familles. Si leur dimension utile est indéniable – aussi dans un contexte où le télétravail est devenu courant - ils exercent, néanmoins, une très forte attractivité auprès des plus jeunes.

En se focalisant sur la période allant de 1 à 2 ans, « Grandir avec les écrans, de 12 à 24 mois » aborde une phase clé du développement de l’enfant, qui porte autant sur sa motricité que sur l’éclosion de son individualité : durant cette période très active, l’enfant sera dans l’expérimentation et l’exploration de son environnement, elle ou il cherchera à forger son identité en se différenciant de ses parents. Or, le temps nécessaire à ces activités ne peut pas être remplacé par les écrans.

Au travers du témoignage des familles, le documentaire cherche à donner des pistes concrètes pour mieux gérer les écrans avec les tout-petits.

Temps d'exposition aux écrans

Avec le soutien d'Action Innocence, la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève a mené une enquête¹ qui a permis de décrire les habitudes d'exposition aux écrans de près de 450 enfants de moins de 3 ans en Romandie. Les résultats principaux montrent que les enfants sont exposé-e-s plus de 2 heures par jour aux écrans. La majeure partie de cette exposition est cependant indirecte et découle de l'utilisation des écrans par les parents. Elles et ils estiment que le premier contact visuel de leur enfant avec un écran s'est fait en moyenne à l'âge de 9 mois, mais que la permission de regarder un écran de manière intentionnelle leur aurait été donnée à l'âge de 13 mois en moyenne. L'écran le plus regardé et/ou utilisé par les enfants en bas âge est le smartphone (82.7% y sont exposé-e-s), suivi de la télévision (59.8%) et de l'ordinateur (41.3%).

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

Action Innocence (Suisse), Tiziana Bellucci
+41(0)22 735 50 02 / contact@actioninnocence.org

Action Innocence a été créée à Genève en 1999 par Valérie Wertheimer. La vocation première de la Fondation a été de pointer du doigt les dérives naissantes d'Internet et, en particulier, de dénoncer son utilisation dans le domaine de la pédocriminalité. Dès ses débuts, Action Innocence a développé des modules de prévention à l'intention des enfants afin de les informer des risques liés à Internet, tels que la confrontation à des images choquantes et illégales, la diffusion d'informations personnelles, les mauvaises rencontres, le sexting et le cyberharcèlement. Depuis 25 ans, les actions de la Fondation se sont multipliées et ont évolué parallèlement aux innovations technologiques, afin d'œuvrer pour la promotion d'une saine utilisation des écrans : interventions dans les écoles, production de matériel de prévention, programmes pour les professionnel-le-s de l'éducation, du social, de la santé et de la sécurité, campagnes de sensibilisation, etc. www.actioninnocence.org

¹ Gillioz, E., Bellucci, T., Lejeune, F., & Gentaz, E. (2024, in press). L'exposition aux écrans des enfants de moins de trois ans en Suisse romande à la suite de la pandémie du COVID-19.